Accord technique et financier pour une modification de raccordement ou de réseau BT ≤ 36 kVA existant.

Numéro d'affaire : …… …..

Établi entre :

Nom demandeur : ……

Adresse du site client : ……

Adresse postale du client : ……

Téléphone : …… **Email :** ……

Références (RTPL ou Compteur) : ……

Facture à envoyer à : ……

Et

STRASBOURG ÉLECTRICITÉ RÉSEAUX
Gestionnaire de Réseau de Distribution

26, Boulevard du Président Wilson
67932 STRASBOURG CEDEX 9

(Adresse à utiliser pour toute correspondance)
Email : grd-contact@strasbourg-electricite-reseaux.fr

(Désigné ci-après « GRD Strasbourg Électricité Réseaux »)

Représenté par l'agent Strasbourg Électricité Réseaux : ……

DEFINITION DE LA MODIFICATION DU RACCORDEMENT DEMANDÉE

La modification que vous souhaitez effectuer correspond aux prestations suivante(s) :

☐ **Supprimer le branchement**

☐ **Déplacer le branchement aérien existant**

☐ **Déplacer le réseau BT aérien existant**

REGLEMENTATION ET DISPOSITIONS DU GRD Strasbourg Électricité Réseaux

Votre contribution aux frais de raccordement de votre opération est fixée conformément

- à la réglementation en vigueur,
- au barème du Distributeur Strasbourg Électricité Réseaux pour la facturation du raccordement au réseau public de distribution d'électricité approuvé par la Commission de Régulation Electricité en date du **6/5/2025.**
- à la Documentation Technique de Référence du GRD Strasbourg Électricité Réseaux.

Votre contribution financière aux travaux correspond uniquement aux modifications du réseau électrique nécessaires à vos besoins et réalisés par le GRD Strasbourg Électricité Réseaux à l'exclusion des travaux nécessaires à la reprise de la dérivation individuelle.
Dans le cas d'une modification de la construction (aménagement combles, toitures terrasses, etc. ...) rendant impossible le remontage du branchement aérien tel que précisé dans le document **SER-PRO-RAC-CTC5 - Conditions techniques de raccordement d'une installation de consommation BT ≤ 36 kVA** disponible sur notre site internet www.strasbourg-electricite-reseaux.fr, il incombera au demandeur de supporter les frais de réalisation d'un nouveau branchement souterrain, ou aéro-souterrain.

DETAIL DE VOTRE CONTRIBUTION AUX COÛTS DES TRAVAUX

Votre contribution est calculée selon les éléments du tableau ci-après **(Tarifs au 6/5/2025)**

Type d'intervention		**Montant (€ HT)** à charge du demandeur	**Montant (€ TTC**) à charge du demandeur	**Quantité**	**Montant Total TTC** à charge du demandeur
1) Suppression du branchement souterrain	sans fouille avec fouille	653,20 1422,24	783,84 1706,69		
2) Suppression du branchement aérien – potelet :	sans démontage[1] avec démontage	543,37 755,64	652,05 906,77		
3) Démontage, remontage du branchement aérien en une seule intervention *		1018,11	1221,73		
4) Démontage, remontage du branchement aérien en deux interventions* (**ligne 2 + ligne 3)**	avec démontage du potelet	1773,75	2128,50		
5) Déplacement de réseau BT aérien (Devis aux frais réels)					
6) Frais liés à la gestion de délai (standard 3 semaines, sans plus-value) Travaux urgents, majoration de réalisation : - sous 5 jours pour suppression, démontage, remontage de branchement. - sous 10 jours pour le déplacement de réseau BT.	418,06 € HT		501.67 € TTC		
Montant total TTC à la charge demandeur au taux de TVA 20%					€
1 - Uniquement si démolition			**Semaine d'intervention souhaitée** :		

MODALITES D'ACCEPTATION DE LA PRESENTE OFFRE

Je reconnais avoir lu et approuvé, sans restriction ni réserve cet accord technique et financier dont la durée de validité est de **3 mois** à compter de la date d'établissement de ce devis par le GRD Strasbourg Électricité Réseaux. Après acceptation, le présent accord technique et financier vaut convention de raccordement Je reconnais être dûment habilité à signer le présent document *(propriétaire, représentant légal de la société,)*.

Je joins un chèque d'un montant de **…….. €** conformément aux dispositions de cet accord technique et financier. (Une facture acquittée vous sera établie dès la réception et l'enregistrement de votre paiement).

☐ **L'agent Strasbourg Électricité Réseaux certifie avoir reçu de la part du demandeur un chèque d'un montant correspondant à la participation citée ci-dessus**

☐ **Le client souhaite envoyer ultérieurement l'accord technique et financier accompagné d'un chèque d'un montant correspondant à la participation citée ci-dessus**

Pour le client	**Pour le GRD Strasbourg Électricité Réseaux**
Date et signature précédée de la mention : **« LU ET APPROUVE, BON POUR ACCORD »** (Cachet de la Société)	Signature et Nom de l'agent Strasbourg Électricité Réseaux :
Date de validation par le client :	Date d'établissement du devis par le GRD Strasbourg Électricité Réseaux :